



CELINE TELLIER
MINISTRE WALLONNE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE,
DE LA FORET, DE LA RURALITE ET DU BIEN-ETRE ANIMAL
G O U V E R N E M E N T W A L L O N

Namur, le 14 DEC. 2023

Monsieur Olivier Hartiel
Bourgmestre de Chièvres
Rue du Grand Vivier, 2
7950 Chièvres

Contact : Cellule Transversale

o.hartiel@chievres.be

Nos Réf. CeT/JuB/FrO/VIC/MuC/-2023-2938

Objet : PFAS – Ville de Chièvres

Monsieur le Bourgmestre,

Votre courrier du 7 décembre dernier revenant sur votre demande de bypasser immédiatement le puits n°1 de Chièvres m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Comme vous avez pu le lire dans mes deux précédents courriers (voir annexes), votre demande ne peut pas être rencontrée dans l'immédiat tant pour des raisons sanitaires (l'eau distribuée respectant les normes en vigueur mais aussi la future norme PFAS) que techniques (le captage de Chièvres étant aujourd'hui nécessaire pour assurer la continuité d'alimentation en eau de votre population).

Néanmoins, la SWDE, à qui j'ai relayé votre demande, indique qu'elle étudie la possibilité de trouver une solution ou des solutions structurelles pour se dispenser du puits de Chièvres à moyen ou long terme. En outre, je vais demander à la SWDE de vous revenir concernant l'échéancier établi en la matière et les informations souhaitées à propos des filtres à charbon actifs (garantie concernant le changement des filtres et fréquence).

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, mes salutations les meilleures.

La Ministre,

Céline TELLIER